

Montréal, le 25 février 2011

**Objet : Rapport du jury
Concours d'architecture de paysage pour l'aménagement du parc de Place de l'Acadie.**

Le jury du Concours d'architecture de paysage pour l'aménagement du parc de Place de l'Acadie est heureux d'annoncer le lauréat du concours d'architecture de paysage confirmant ainsi sa recommandation à l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville de la Ville de Montréal.

Le jury, présidé par Marie-Claude Robert et composé de Danielle Dagenais, Suzanne Gasse, Chantal Prud'homme, Vicky Saint-Pierre, et de Nicolas Reeves s'est réuni le 25 février 2011 à Montréal.

La recommandation du Jury à l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville de la Ville de Montréal, à été établi de façon unanime et désigne le projet de NIP paysages, Mosaïques comme Lauréat du concours d'architecture de paysage pour l'aménagement du parc de Place de l'Acadie.

En tenant compte des objectifs de la programmation et des critères de jugement énoncés au règlement du concours le jury a tenu à souligner que le projet Lauréat s'est démarqué par les éléments suivants :

- La variété, la qualité et la cohérence des lieux proposés.
- L'intelligence de la réponse du concept en regard du contexte.
- La performance potentielle en terme de production de fraîcheur
- La sensibilité des ambiances de part l'approche humaniste du concept.
- La subtilité et la qualité évocatrices des éléments commémoratifs.
- La convivialité des espaces de rencontre.
- La faisabilité technique et la viabilité du concept notamment quant à son adaptabilité en vue des étapes subséquentes.

Rappelons que le jury avait sélectionné en janvier dernier les finalistes suivants:

- Groupe Rousseau Lefebvre
- NIP paysage, architectes paysagistes
- Version & Vlan paysages

Je remercie tous ceux qui ont participé à ce processus de sélection!

Ce projet s'inscrit dans le cadre du chantier Réalisons Montréal Ville UNESCO de design et bénéficie du soutien financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, de la Conférence régionale des élus de Montréal et de la Ville de Montréal.

Le concours s'est déroulé sous la supervision du conseiller professionnel Philippe Drolet, architecte.

Philippe Drolet, architecte, conseiller professionnel
concours@phd-architecture.com
www.phd-architecture.com